Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cas de violence à l'école de Granges : une solution en vue

Le Département de la formation et de la jeunesse, sur demande de la famille de l'élève de l'établissement de Granges victime d'agressions au cours de l'année scolaire écoulée, a décidé d'intégrer ce dernier à un autre établissement de la région.

Au cours de l'année scolaire écoulée, différentes procédures ont fait suite aux calomnies et aux graves agressions (commotion cérébrale, étouffement, côtes contusionnées, harcèle-ment sexuel, etc) dont a été victime Gildas Urscheler de la part d'autres élèves de l'établissement de Granges. Désormais, et sur demande de la famille Urscheler, le DFJ a décidé de scolariser Gildas Urscheler dans un autre établissement secondaire de la région.

Tenant compte de l'innocence établie de Gildas Urscheler, le DFJ a pris cette mesure afin de lui permettre une scolarisation se déroulant dans un contexte normal. Celui-ci ne pouvait plus être garanti au sein de l'établissement de Granges, où un climat d'intimidations et de menaces a été à l'origine des violences subies et d'une absence scolaire sur ordre médical. Cette absence s'est prolongée pendant plus de sept mois.

Avec cette mesure, le DFJ et les parents ont bon espoir de redonner à Gildas Urscheler une chance de scolarisation harmonieuse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 août 2001

Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire, 021/ 316 32 01